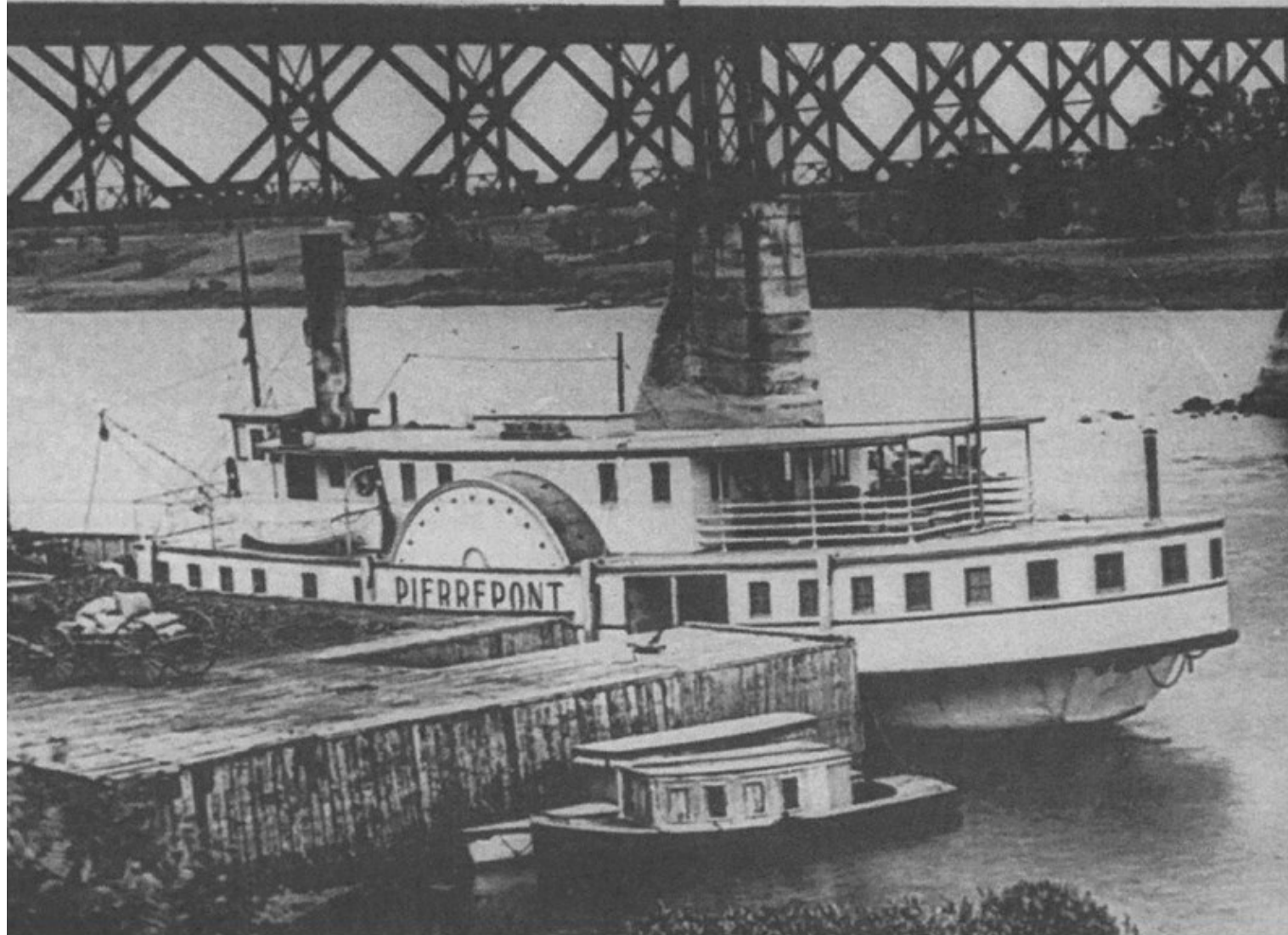
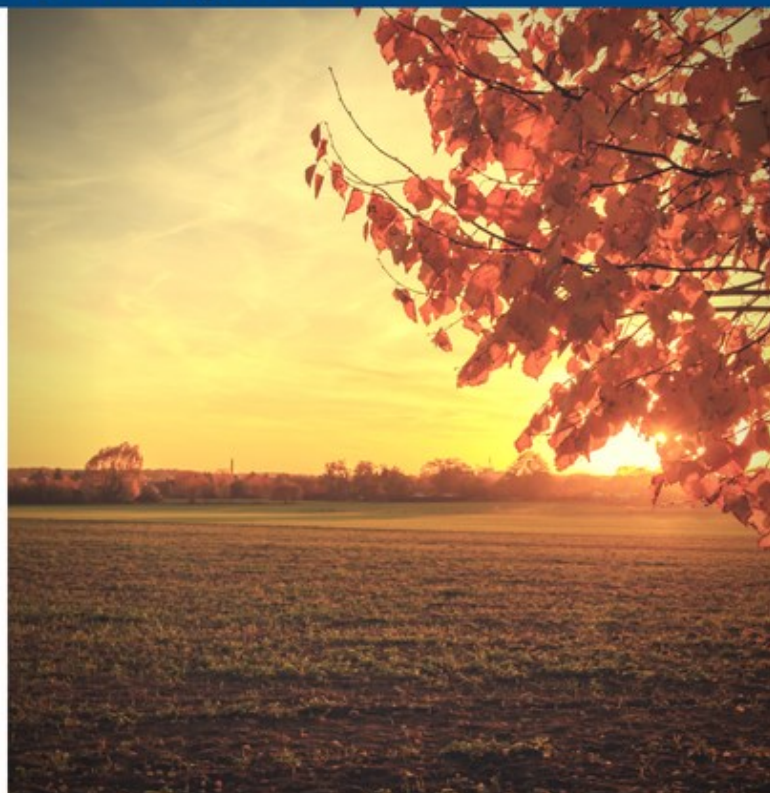




LE PIERREPONT

Municipalité de Pierreville - Septembre 2018



Dans ce numéro :

- MONDE MUNICIPAL — P. 3
RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS 2017
EXTRAIT DES SÉANCES DU CONSEIL
- ESPACE DU CITOYEN — P. 12
ÉLECTIONS PROVINCIALES
Fête de la rentrée
- SANTÉ / SÉCURITÉ — P. 14
LÉGALISATION DU CANNABIS
APPRENEZ À GÉRER VOTRE STRESS

- ENVIRONNEMENT — P. 16
LES SACS DE PLASTIQUE ET LE COMPOST
L'Halloween écologique
- LOISIRS ET CULTURE — P. 18
QUOI DE NEUF SOUS LA COUVERTURE ?
BIODANZA

- COMMUNAUTAIRE — P. 20
Maison des jeunes
Le cercle des fermières
Épluchette annuelle de la FADOQ

Mot du Maire



L'été tire bientôt à sa fin et j'espère que vous avez profité pleinement de la période estivale qui fût extraordinaire. Avec la rentrée scolaire qui est commencée pour nos étudiants, je vous invite à redoubler de prudence aux environs de notre établissement scolaire.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les citoyens et citoyennes de Pierreville d'avoir surveillé les parasols et les fleurs. Nous avons subi aucun dommage ce qui a permis à plusieurs personnes de profiter de ce petit îlot de fraîcheur. Nous avons reçu beaucoup de bons commentaires de touristes et un nombre accru de visiteurs aux abords de la rivière Saint-François.

Je trouve ceci très positif sur notre façon de prendre soin des biens publics en collectivités permettant au conseil d'investir davantage dans notre village. Des travaux sont en cours pour revitaliser notre centre communautaire le rendant plus actuel et sécuritaire. C'est donc avec joie que nous vous dévoilerons un centre communautaire digne de nos ambitions et à notre image.

En août dernier, une première réunion impliquant plus d'une quinzaine de personnes se sont réunis avec la MRC, SADC et la firme l'Enclume pour le projet de revitalisation de notre municipalité à l'hôtel de ville. Plusieurs personnes issues de milieux différents, soient des affaires, du communautaire, de la culture, des aînées, des jeunes de moins de 18 ans, ainsi que des représentants de la municipalité ont répondu à l'invitation. Ces échanges intéressants permettront à la firme l'Enclume de comptabiliser ces informations et en résulteront, l'élaboration d'un diagnostic sur l'état de notre municipalité ; par la suite, ce résultat sera dévoilé à l'ensemble de la population lors d'une rencontre ultérieure.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel automne.

Eric Descheneaux

Dates pour fermeture d'eau

Selon le Règlement 166-2018, *Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2018*, tout propriétaire qui demande l'ouverture ou la fermeture de la valve d'entrée d'eau desservant son bâtiment doit adresser une demande au bureau municipal. Concernant la fermeture de la valve pour les résidences secondaires pour l'année 2018, les dates de rendez-vous prévus sont les suivantes ; **8, 13 et 20 octobre**.

La tarification exigée pour ces dates sera de 20 \$ par requête. Cependant, toute autre demande de fermeture de la valve d'entrée d'eau à des dates autres que celles spécifiées ci-dessus sera effectuée au coût de 75 \$ par requête.



Purge du réseau d'aqueduc

Deux fois dans l'année, nous procédons au drainage des conduites d'eau potable. Pour cet automne, la purge est prévue à ces dates:

3 octobre—Secteur Pierreville

4 octobre—Odanak

5 octobre—Secteur Notre-Dame

Vous pourriez constater une diminution de la pression, accompagnée d'une coloration de l'eau. En conséquence, nous vous recommandons d'être vigilants lorsque viendra le temps de faire votre lessive.

Merci de votre compréhension.

Inscrivez-vous à notre infolettre

Afin de rester informés, la Municipalité vous invite à vous inscrire à notre infolettre par le biais de notre site Internet pierreville.net. Vous pouvez y recevoir votre journal municipal, des alertes en cas d'urgence ou d'avis d'ébullition, un rappel des séances du conseil, et plusieurs informations pertinentes pour vous.

Merci de votre participation pour faire de votre Municipalité un village branché et moderne.

Participez au contenu de votre journal

Le journal le Pierrepont est le vôtre et vous pouvez participer à son contenu. Vous avez de l'information à diffuser, que ce soit un événement marquant pour vous ou une personne que vous connaissez, une activité à venir sur notre territoire, ou si vous avez un sujet de chronique à nous suggérer, n'hésitez pas à communiquer votre information.

450-568-2139 - Manon Ricard

adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

Kayak à vendre

Nous vous rappelons que la Municipalité a toujours des Kayaks à vendre de marque Boréal Kasko double, ainsi que des accessoires nautiques ; voici la liste des prix :



Produits	Prix de vente
Kayak double Boreal Kasko	1 200,00 \$
Vestes de flottaison	52,31 \$
Vestes de flottaison pour enfants	17,62 \$
Pagaies	33,02 \$
Sièges adaptables pour enfants	22,02 \$

MONDE MUNICIPAL

Les extraits des séances du conseil qui suivent sont un résumé du procès-verbal. Si des informations diffèrent, seules celles incluses dans les procès-verbaux officiels de la municipalité prévalent sur celles-ci. Si vous désirez consulter l'entièreté de leur contenu, vous pouvez visiter notre site Internet au www.pierreville.net.

Séance ordinaire du 9 juillet 2018



Les comptes payés et à payer pour le mois de juillet totalisent un montant de 239 192,40 \$

- ⇒ Le **règlement no. 171-2018** - Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Pierreville a été adopté ;
- ⇒ Le paiement des frais de déplacement de Monsieur Éric Descheneaux, maire, pour la rencontre du **Comité maritime** a été autorisé pour une somme de **178 \$** ;
- ⇒ La directrice générale, Madame Lyne Boisvert, a été mandatée afin de préparer un devis d'appel d'offres afin d'effectuer des demandes de soumissions pour la réparation et l'achat de nouvelles **glissières de sécurité** ;
- ⇒ À la suite de l'ouverture des soumissions pour l'achat d'un **nouveau camion pour le service de la voirie**, considérant que les soumissions reçues étaient non-conformes, et que les élus ont décidé de modifier le devis d'appel d'offres, le processus a donc été annulé ;
- ⇒ Une résolution a été adoptée afin de reprendre le processus d'appel d'offres pour **le camion du service de la voirie** et de demander des soumissions par invitation ;
- ⇒ Les élus ont autorisé l'achat de 6 dos d'âne, 20 panneaux d'avertissement de dos d'âne et 20 poteaux, **pour un total de ± 1 988 \$ (taxes en sus)** à l'entreprise Martech ;
- ⇒ Les conseillers ont mandaté les entreprises d'électricité D.A. Inc. afin de procéder à l'installation d'un luminaire de rue au coin des rangs Saint-Louis et Petit-Bois pour la somme de **± 755 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ La présentation du premier projet du **règlement no. 170-2018** déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité a été faite ;
- ⇒ La révision budgétaire de **l'Office municipal d'habitation de Pierreville** a été approuvée, présentant une hausse de 662 \$ au montant offert par la municipalité à l'organisme ;
- ⇒ Dans le cadre du règlement 080-2008 concernant un programme de revitalisation, **un paiement de 3 000 \$** a été octroyé rétroactivement, à Monsieur Sylvain Jutras ;
- ⇒ **Un avis de motion** a été donné dans le but d'adopter le règlement no. 172-2018 modifiant le règlement no. 158-2017 afin de modifier les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Pierreville. Une présentation du premier projet dudit règlement a également été faite ;
- ⇒ **Un avis de motion** a été donnée dans le but d'adopter le règlement no. 173-2018 modifiant le règlement de zonage no. 160-2017 afin de réviser les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Pierreville. Une présentation du premier projet dudit règlement a également été faite ;
- ⇒ Une date d'assemblée de consultation publique a été adoptée pour le 7 août 2018 afin de présenter **les règlements nos. 172-2018 et 173-2018** ;
- ⇒ **La Résolution no. 2018-06-195** concernant une demande d'utilisation des terrains de la Municipalité par la COOP des artistes a été abrogée, la date indiquée dans la résolution n'était plus la bonne ;
- ⇒ **Monsieur Jeff Dansereau** a été embauché afin de procéder à la surveillance et à la vente de vignette pour la rampe de mise à l'eau en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal ;
- ⇒ **Le Club de VTT Vagabond** a obtenu l'autorisation de circuler sur les rangs St-Joseph et Petit-Bois pour la saison 2018-2019 ;
- ⇒ **Une somme de 480 \$** a été autorisée afin de procéder à l'inscription de l'équipe de soccer Bantam U-16 à la Municipalité de Saint-François-du-Lac ;
- ⇒ Dans le cadre de la conférence de Nathalie Grandmont organisée en juin 2018, **un paiement de 75 \$** a été autorisé afin de rembourser les dépenses engendrées par cette présentation ;
- ⇒ La directrice générale, Madame Lyne Boisvert, a été mandatée afin de contacter les assurances de la Municipalité pour d'obtenir, par écrit, les exigences pour

MONDE MUNICIPAL

protéger la Municipalité adéquatement dans le cadre du **Festival western du secteur Notre-Dame** afin que tout soit conforme ;

Séance ordinaire du 13 août 2018

Les comptes payés et à payer pour le mois d'août 2018 totalisent un montant de 224 646,34 \$

- ⇒ **Le rapport des états financiers pour l'année 2017** a été déposé par Madame Lyne Boisvert, directrice générale de la Municipalité. Les détails sont présentés dans les prochaines pages du présent journal ;
- ⇒ **Une présentation de l'affectation des surplus accumulés** a été autorisée. Les détails de cette affectation sont présentés dans les prochaines pages du présent journal ;
- ⇒ Monsieur Éric Descheneaux, maire, se fera rembourser ses frais de déplacement afin qu'il participe au **Sommet Municipal** organisé par l'Union des Municipalités du Québec, en plus des frais d'inscription de 150 \$ (taxes en sus) ;
- ⇒ Les élus ont procédé à l'adoption des modifications effectuées dans la **Politique de gestion contractuelle** de la Municipalité de Pierreville ;
- ⇒ **Un avis de motion** a été donné dans le but d'adopter le règlement no. 153-2018 décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux pour l'année 2018. Une présentation du premier projet dudit règlement a également été faite ;
- ⇒ Les conseillers ont autorisé le **paiement de 705,41 \$ (taxes à sus)** à l'entreprise Sécurifort Inc. pour l'ouverture du coffre-fort de l'Hôtel de Ville ;
- ⇒ Les élus ont autorisé le paiement pour la réparation de la brique sur les bâtiments de l'Hôtel de ville et du centre communautaire à l'entreprise Maçonnerie Desrosiers Inc. La somme a été répartie à **± 3 429,30 \$ (taxes en sus) pour l'Hôtel de ville et à ± 2 100 \$ (taxes en sus) pour le centre communautaire, pour un total de ± 5529,30 \$ (taxes en sus) ;**
- ⇒ Les conseillers ont autorisé l'achat de portes chez Quintech quincaillerie pour l'Hôtel de ville et le centre communautaire. **La somme a été répartie à ± 315 \$ (taxes en sus) pour l'Hôtel de ville et à ± 4 555 \$ (taxes en sus)**

pour le centre communautaire, pour un total de ± 4 870 \$ (taxes en sus) ;

- ⇒ Les élus ont pris en considération les soumissions reçues pour le camion du service de la voirie et ils ont autorisé l'achat **d'un camion GMC Sierra K1500** double cabine base STD avec moteur à essence V6 Eco Tec 3 de 4,3 L, une capacité de remorquage de 10 798 lbs, un attelage de remorque et connecteurs à 7 et à 4 voies avec différentiel de blocage arrière, une boîte de rangement Maranda-Leer Stock avec un support à échelle pour camion et plusieurs autres options comme portes électriques, régulateur de vitesse, caméra de recul, démarreur à distance, chauffe moteur, rétroviseur extérieur chauffant, plaque protectrice en dessous de la boîte de transfert pour la somme de **± 43 143 \$ (taxes en sus) chez H. Auger Automobile Inc. de Nicolet ;**
- ⇒ Afin d'identifier le nouveau camion du service de la voirie de la Municipalité, les élus ont autorisé l'achat de lumières **de sécurité** à l'entreprise Normand Verville Inc. au coût de **± 630,45 \$ (taxes en sus)** et de procéder au lettrage de ce camion chez Lettrage Griffon au coût de **± 145 \$ (taxes en sus) ;**
- ⇒ Les conseillers ont autorisé l'installation **d'un système de géolocalisation** pour deux camions du service de la voirie, soit le nouveau **GMC Sierra 1500 et le Ford 250, à l'entreprise AVL Track au coût mensuel de 35 \$ par camion. L'installation sera faite par un spécialiste pour un coût approximatif de ± 200 \$;**
- ⇒ Une résolution a été adoptée afin d'informer le **ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports** de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Pierreville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- ⇒ Les élus ont autorisé l'achat **d'un afficheur de vitesse radar**

MONDE MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 août 2018 - Suite

- ⇒ **premium** à message à l'entreprise Signalisation Kalitec Inc. au coût de **± 5 060 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ Monsieur Sylvain Bardier, inspecteur municipal, a obtenu l'autorisation de participer à la formation offerte par la MRC Nicolet-Yamaska sur **la gestion écologique des fossés** au coût approximatif de **± 200 \$** ;
- ⇒ Les conseillers ont autorisé le remboursement des frais de réparation du véhicule de Madame Stéphanie Gamelin pour le bris fait dans un trou fait par les employés municipaux, pour **la somme de 1 029,59 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ L'entreprise Marquage traçage Québec a été mandatée afin de procéder au marquage du rang Chenal-Tardif, ainsi que des stationnements sur les rues George et Maurault, pour un total de **± 3 047 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ **La résolution no. 2018-07-215** autorisant Madame Lyne Boisvert, directrice générale, à procéder à l'élaboration du devis d'appel d'offres pour l'achat de glissières de sécurité pour le rang de l'Île été **abrogée**, mettant ainsi fin au processus d'achat ;
- ⇒ Les conseillers ont décidé de procéder à l'achat et à l'épandage **d'abat-poussière** pour la rue Lefebvre et la route longeant le bord de l'eau près du 26, rue Ally pour la somme de **± 968,37 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Somavrac de Trois-Rivières** ;
- ⇒ **Le règlement no. 170-2018** déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité a été adopté—**le droit de veto du maire a été exercé le 4 septembre afin que les conseillers se prononcent à nouveau sur cette décision** ;
- ⇒ Une résolution pour un éventuel recours visant à obtenir réponse à la demande de dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection a été adoptée afin d'appuyer les municipalités requérantes en faveur d'une dérogation au RPEP—**le droit de veto du maire a été exercé le 4 septembre afin que les conseillers se prononcent à nouveau sur cette décision** ;
- ⇒ Les révisions budgétaires de **l'Office municipal d'habitation de Pierreville** présentant une hausse totale de 836 \$ au montant offert par la Municipalité à l'organisme ont été approuvées ;
- ⇒ **Le règlement no. 172-2018** modifiant le plan d'urbanisme no. 158-2017 afin de modifier les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Pierreville **a été adopté** ;
- ⇒ **Le règlement no. 173-2018** modifiant le règlement de zonage no. 160-2017 afin de modifier les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Pierreville **a été adopté** ;
- ⇒ **Une aide financière de 2 500 \$** a été octroyée au Productions du lac Saint-Pierre dans le cadre du festival Western du secteur Notre-Dame. La Municipalité louera ses terrains pour la tenue de l'évènement au coût de 500 \$;
- ⇒ Dans le cadre du projet de rénovation du **centre communautaire**, les élus ont mandaté Yvon et Alex Michond Enr. afin de peindre l'intérieur du gymnase, des toilettes et du portique d'entrée du centre communautaire pour la somme de **± 9 902 \$ (taxes en sus)**, en plus du coût de la peinture estimé à **± 2 500 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ Dans le cadre du projet de rénovation du **centre communautaire**, les élus ont autorisé l'achat de céramique pour le vestibule, les trois toilettes et le portique pour un coût approximatif de **± 8 382,76 \$ (taxes en sus)** ;
- ⇒ **Un montant de 2 670,70 \$** sera remboursé au Centre funéraire Yves Houle pour le déneigement du stationnement du **centre communautaire** ;
- ⇒ **Une aide financière de 1 000 \$** a été octroyée à l'organisme des Chevaliers de Colomb dans le cadre des activités entourant les célébrations du centenaire de l'organisme ;
- ⇒ Les élus ont autorisé **la FADOQ** à utiliser le parc Lafrenière, adjacent à l'Hôtel de Ville pour la tenue de leur épiluchette de blé d'Inde annuelle du **12 septembre 2018** ;
- ⇒ **La résolution no. 2017-12-263** concernant le paiement d'un montant de 5 000 \$ pour l'achat d'un nouveau ponton pour le service de Vélo sur la rivière a été **abrogée** ;
- ⇒ Les élus ont autorisé le **paiement de 5 000 \$** pour des réparations du ponton utilisé pour le service Vélo sur la rivière ;

Cours d'initiation à l'informatique

Niveau DÉBUTANT

Ce cours vous permettra de vous familiariser avec l'ordinateur, d'explorer l'univers Windows 10, de naviguer sur Internet, d'utiliser les courriels et quelques logiciels.

Début : mardi 13 novembre 2018

Fréquence : mardi et vendredi avant-midi

Horaire : 6 heures par semaine
8 h 30 à 11 h 45

Durée : 5 semaines

Lieu : Centre Saint-François
93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac

Coût : Ouverture de dossier : 25 \$

Matériel : 25 \$



Documents obligatoires : Certificat de naissance grand format

Carte d'assurance maladie

Inscription : Claire Blondin, secrétaire
450 568-2277

Éducation
des
adultes



MONDE MUNICIPAL

Résultats détaillés de la municipalité pour une période de 5 ans

	2013	2014	2015	2016	2017
REVENUS					
Fonctionnement					
Taxes	2 212 059,00 \$	2 505 381,00 \$	2 597 976,00 \$	2 612 035,00 \$	2 573 384,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	51 067,00 \$	114 930,00 \$	71 449,00 \$	61 250,00 \$	63 795,00 \$
Transferts	259 271,00 \$	141 515,00 \$	91 227,00 \$	131 073,00 \$	107 184,00 \$
Services rendus	60 094,00 \$	73 193,00 \$	123 659,00 \$	91 971,00 \$	65 936,00 \$
Imposition de droits	55 280,00 \$	38 822,00 \$	33 358,00 \$	38 351,00 \$	26 926,00 \$
Amendes et Pénalités	3 562,00 \$	1 134,00 \$	3 228,00 \$	80,00 \$	- \$
Revenus de placements de Portefeuille	- \$	- \$	- \$	17 970,00 \$	23 659,00 \$
Intérêts	24 542,00 \$	32 592,00 \$	38 200,00 \$	26 052,00 \$	27 913,00 \$
Autres revenus	169 273,00 \$	69 244,00 \$	79 620,00 \$	108 366,00 \$	6 474,00 \$
	<u>2 835 148,00 \$</u>	<u>2 976 811,00 \$</u>	<u>3 038 717,00 \$</u>	<u>3 087 148,00 \$</u>	<u>2 895 271,00 \$</u>
Investissement					
Taxes					
Quotes-parts					
Transferts	200 680,00 \$	6 130,00 \$	- \$	930 183,00 \$	- \$
Autres revenus					
Contributions des promoteurs					
Autres	59 970,00 \$	1 790,00 \$	- \$	- \$	- \$
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales					
	<u>260 650,00 \$</u>	<u>7 920,00 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>930 183,00 \$</u>	<u>- \$</u>
	3 095 798,00 \$	2 984 731,00 \$	3 038 717,00 \$	4 017 331,00 \$	2 895 271,00 \$

	2013	2014	2015	2016	2017
CHARGES					
Administration générale	495 513,00 \$	507 656,00 \$	485 657,00 \$	507 896,00 \$	491 574,00 \$
Sécurité publique	269 777,00 \$	273 068,00 \$	267 965,00 \$	294 965,00 \$	322 702,00 \$
Transport	367 809,00 \$	369 814,00 \$	436 341,00 \$	342 702,00 \$	897 504,00 \$
Hygiène du milieu	543 903,00 \$	458 830,00 \$	622 707,00 \$	580 604,00 \$	771 353,00 \$
Santé et Bien être	11 148,00 \$	11 083,00 \$	30 571,00 \$	30 643,00 \$	34 381,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	136 773,00 \$	108 991,00 \$	81 697,00 \$	182 118,00 \$	51 231,00 \$
Loisirs et culture	278 748,00 \$	286 968,00 \$	255 323,00 \$	376 212,00 \$	205 636,00 \$
Frais de financement	51 412,00 \$	21 232,00 \$	16 943,00 \$	13 102,00 \$	8 396,00 \$
Amortissement des immobilisations	347 715,00 \$	402 945,00 \$	393 602,00 \$	397 023,00 \$	393 271,00 \$
	2 502 798,00 \$	2 440 587,00 \$	2 590 806,00 \$	2 725 265,00 \$	3 176 048,00 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	593 000,00 \$	544 144,00 \$	447 911,00 \$	1 292 066,00 \$	(280 777,00) \$
Moins : Revenus d'investissement	(260 650,00) \$	(7 920,00) \$	- \$	(930 183,00) \$	- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	332 350,00 \$	536 224,00 \$	447 911,00 \$	361 883,00 \$	(280 777,00) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations					
Amortissement	347 715,00 \$	402 945,00 \$	393 602,00 \$	397 023,00 \$	393 271,00 \$
Produit de cession	16 000,00 \$	- \$	53 691,00 \$	176 260,00 \$	7 400,00 \$
(Gain) perte sur cession	(7 285,00) \$	- \$	32 847,00 \$	3 750,00 \$	5 224,00 \$
	356 430,00 \$	402 945,00 \$	480 140,00 \$	577 033,00 \$	405 895,00 \$
Propriétés destinés à la revente					
Coût des propriétés vendues	53 814,00 \$	18 951,00 \$	9 162,00 \$	26 637,00 \$	- \$
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(180 314,00) \$	(43 511,00) \$	(86 986,00) \$	(89 585,00) \$	(98 706,00) \$
Affectations					
Activités d'investissement	(314 462,00) \$	(184 448,00) \$	(209 571,00) \$	(140 052,00) \$	(177 705,00) \$
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	(88 317,00) \$	(22 366,00) \$	147 344,00 \$	- \$	154 815,00 \$
Excédent de fonctionnement affecté	102 462,00 \$	66 822,00 \$	58 410,00 \$	179 183,00 \$	- \$
Réserves financières et fonds réservés	(9 293,00) \$	(9 952,00) \$	- \$	- \$	- \$
	(309 610,00) \$	(149 944,00) \$	(3 817,00) \$	39 131,00 \$	(22 890,00) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	252 670,00 \$	764 665,00 \$	846 410,00 \$	915 099,00 \$	3 522,00 \$

Situation financière au 31 décembre

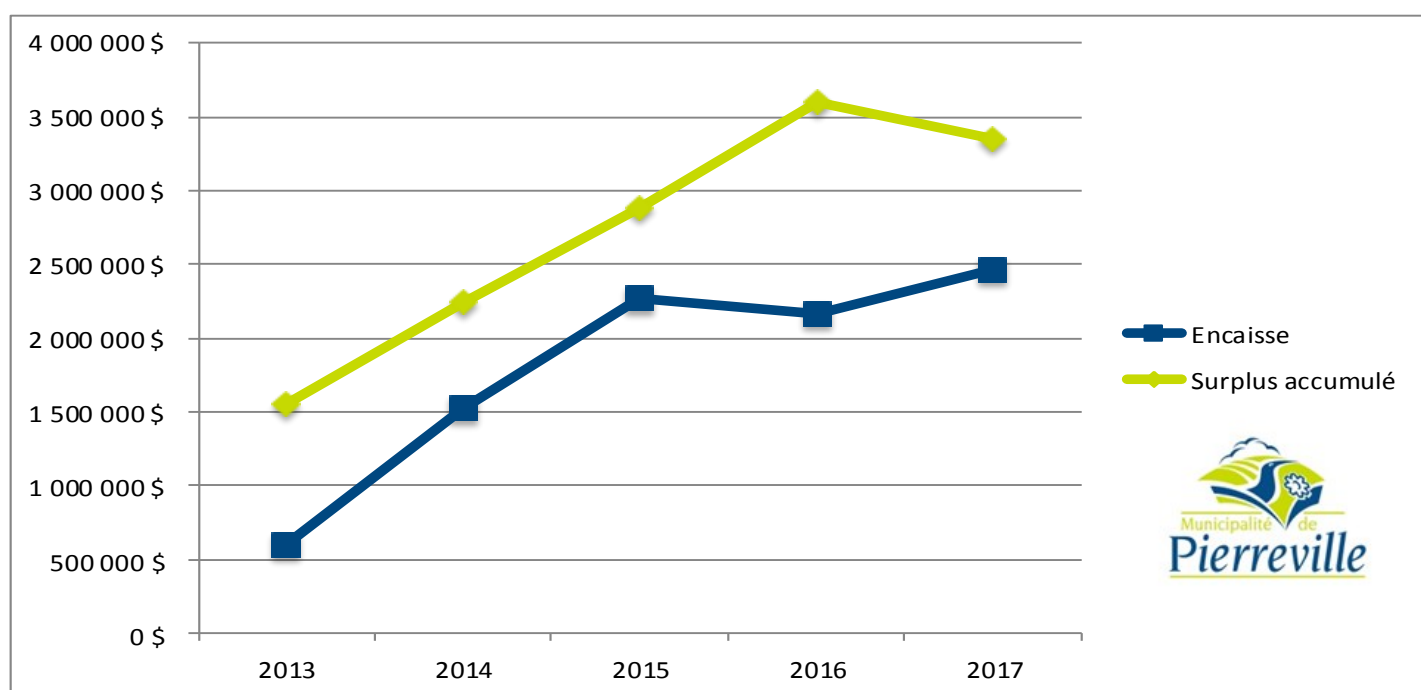
	2013	2014	2015	2016	2017
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	596 589,00 \$	1 524 896,00 \$	2 269 093,00 \$	2 153 322,00 \$	2 468 853,00 \$
Débiteurs	1 490 721,00 \$	989 220,00 \$	976 425,00 \$	1 660 003,00 \$	974 480,00 \$
	2 087 310,00 \$	2 514 116,00 \$	3 245 518,00 \$	3 813 325,00 \$	3 443 333,00 \$
PASSIFS					
Créditeurs et charges					
à payer	116 739,00 \$	209 229,00 \$	173 330,00 \$	141 663,00 \$	110 662,00 \$
Revenus reportés	6 326,00 \$	17 368,00 \$	126 911,00 \$	41 695,00 \$	46 917,00 \$
Dette à long terme	978 798,00 \$	622 199,00 \$	500 893,00 \$	375 028,00 \$	239 915,00 \$
	1 101 863,00 \$	848 796,00 \$	801 134,00 \$	558 386,00 \$	397 494,00 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	985 447,00 \$	1 665 320,00 \$	2 444 384,00 \$	3 254 939,00 \$	3 045 839,00 \$
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations	9 939 875,00 \$	9 757 071,00 \$	9 489 773,00 \$	10 000 269,00 \$	9 924 811,00 \$
Propriétés destinés à la revente	117 782,00 \$	98 831,00 \$	89 669,00 \$	63 032,00 \$	63 032,00 \$
Stocks	6 151,00 \$	24 637,00 \$	5 720,00 \$	4 072,00 \$	7 853,00 \$
Autres actifs non financiers	- \$	33 205,00 \$	700,00 \$	- \$	- \$
	10 063 808,00 \$	9 913 744,00 \$	9 585 862,00 \$	10 067 373,00 \$	9 995 696,00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	871 046,00 \$	1 512 275,00 \$	2 113 587,00 \$	3 239 211,00 \$	2 966 678,00 \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	- \$	766 731,00 \$	359 729,00 \$	379 118,00 \$
Réserves financières et fonds réservés	680 740,00 \$	727 564,00 \$	177,00 \$	177,00 \$	- \$
Financement des investissements en cour	- \$	- \$	- \$	- \$	(50 704,00) \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	9 497 469,00 \$	9 339 225,00 \$	9 149 751,00 \$	9 723 195,00 \$	9 746 443,00 \$
	11 049 255,00 \$	11 579 064,00 \$	12 030 246,00 \$	13 322 312,00 \$	13 041 535,00 \$

MONDE MUNICIPAL

Surplus accumulés au 31 décembre

	2013	2014	2015	2016	2017
Surplus accumulé non affecté	871 046,00 \$	1 512 275,00 \$	2 113 587,00 \$	3 239 211,00 \$	2 966 678,00 \$
Surplus accumulé affecté & Fonds					
Réservé	680 740,00 \$	727 564,00 \$	766 908,00 \$	359 906,00 \$	379 118,00 \$
	1 551 786,00 \$	2 239 839,00 \$	2 880 495,00 \$	3 599 117,00 \$	3 345 796,00 \$

Tableau des encaissements et des surplus



ESPACE DU CITOYEN



VOUS AIMEZ JOUER AUX CARTES?

Vous n'avez jamais joué aux cartes
mais souhaitez essayer?

Alors, notre Club de bridge est là
pour vous aider à réaliser tout cela.

**Vous recherchez un défi pour votre cerveau ?
Vous cherchez un moyen de contrer la solitude
de socialiser, de vous faire des amis?**

Nous pouvons vous offrir un sport de l'esprit.
Nous vous ferons connaître un jeu d'équipe avec partenaire
Nous vous offrons une activité peu dispendieuse (3\$/3 h)

Une session de formation pour débutant de huit (8) semaines
sera organisée au début de l'automne par M. Denis Roberge.

Nos sessions de jeu ont lieu les mardis de 19 h à 22 h
durant la saison printemps-été
et de 13 h à 16 h durant la saison automne-hiver
à la salle Renaud-Baril située au
44, rue Maurault à Pierreville.

Nos valeurs sont : Le respect, la passion, le plaisir.

***Le seul club de bridge entre Sorel-Tracy
Trois-Rivières et Drummondville***

À VOUS DE JOUER

**Contactez André Forcier
450 568-2111 ou 819 473-2116
ou Valentin Gava
450 568-0384 ou 819 266-8030**



ESPACE DU CITOYEN

Élections provinciales 2018

N'oubliez pas d'aller voter pour les prochaines élections provinciales le **1er octobre 2018**. Les bureaux de vote seront situés au centre communautaire, au **44, rue Maurault**. Vous pouvez aussi aller voter par anticipation **les 23 et 24 septembre 2018** à la salle des 6 du centre communautaire. Les bureaux de vote sont ouverts de **9 h 30 à 20 h**.

Exercer votre droit de vote est important pour l'avenir de votre province, voter c'est :

- ⇒ Exprimer votre opinion sur les enjeux et les décisions qui influencent votre vie ;
- ⇒ Contribuer au bon fonctionnement de notre société ;
- ⇒ Élire la députée ou le député qui aura pour mandat de défendre vos intérêts et de faire entendre vos préoccupations ;
- ⇒ Signifier votre point de vue sur la façon dont sont administrés les programmes sociaux et nos revenus collectifs, qui sont de plus de 100 milliards de dollars annuellement ;
- ⇒ Aider financièrement la personne candidate ou le parti politique qui exprime vos priorités, puisque chaque vote a une valeur financière ;
- ⇒ Préserver la vitalité de notre démocratie.





13 À 16 ANS
10 bourses de 100\$
10 bourses de 500\$

17 À 25 ANS
8 bourses de 500\$
12 bourses de 2 500\$

MONPROJETMABOURSE.COM

SANTÉ/SÉCURITÉ

Apprenez à gérer votre stress

Avec le rythme de vie endiablé de nos jours, le stress est de plus en plus présent dans nos vies. C'est pourquoi il faut apprendre à bien le gérer, et à le canaliser afin qu'il nous rende service.

Le stress concerne tous les groupes sociaux et toutes les classes d'âge. Personne n'y échappe vraiment. Toutefois, certains individus en subissent les conséquences plus fortement, selon leur contexte personnel, psychosocial, professionnel et de santé. Le stress est une réaction normale de l'organisme face aux événements de notre quotidien. À la base, le stress constitue un moyen de défense de l'être humain ; il est toutefois important de ne pas le laisser nous envahir. Afin de nous permettre de mieux gérer notre stress, il faut d'abord en connaître la cause. Notre organisme réagit lorsqu'il fait face à des situations stressantes en libérant différentes hormones dont l'adrénaline. Dans la phase initiale, le stress peut causer des symptômes tels que : palpitations, boule à la gorge, anxiété, angoisse, etc. Ces symptômes sont en général de courte durée. À la longue, le stress, s'il n'est pas maîtrisé, peut nuire au bien-être et à la santé.

Puisque nous réagissons tous différemment au stress, il n'y a pas une seule bonne manière de le gérer. Il faut trouver la méthode qui nous convient le mieux. Cependant, voici quelques pistes de solutions pour vous aider :

- ⇒ Reconnaissez les événements qui vous causent du stress ;
- ⇒ Cervez le problème ;
- ⇒ Parlez de vos problèmes à des personnes de confiance. En exprimant vos sentiments, vous diminuerez votre stress ;
- ⇒ Renseignez-vous sur les techniques de gestion du stress ;
- ⇒ Diminuez les tensions grâce à l'activité physique ;
- ⇒ Parlez de vos difficultés à votre patron ou à vos collègues de travail ;
- ⇒ Apprenez à déléguer et à établir des priorités ;
- ⇒ Soyez moins sévère envers vous-même ;



Parmi les solutions énumérées précédemment, il est suggéré de faire de l'activité physique. En effet, le sport est la thérapie la moins dispendieuse connue. L'exercice ne fera pas disparaître nos problèmes, mais il vous permettra de réduire les tensions reliées à ceux-ci. L'exercice régulier peut vous aider à diminuer les effets néfastes de cette anxiété. Des mécanismes physiologiques, mais aussi psychologiques entrent en jeu. L'anxiété amène votre corps à développer des tensions physiques : vos glandes produisent des hormones de stress et celles-ci font augmenter la pression sanguine et la fréquence cardiaque. De plus, le taux de sodium dans le sang grimpe et, par conséquent, votre respiration devient plus courte et plus rapide. Des expositions fréquentes à ces effets du stress peuvent engendrer différents problèmes. La meilleure façon d'utiliser cette accumulation d'énergie est celle pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire physiquement, soit l'activité physique. Il est prouvé que la sécrétion d'endorphine, qui se produit pendant une activité physique et à d'autres moments, joue un rôle clé en devenant une sorte de tranquillisant naturel. Un individu qui pratique une activité physique régulièrement sécrète plus d'endorphine, et celles-ci circulent dans leur sang plus longtemps que chez la moyenne des gens.

Le simple fait de constater que vous avez relevé un défi ou maîtrisé une nouvelle technique dans un sport ou une activité physique peut vous donner suffisamment de confiance pour faire face à d'autres genres de situations au potentiel angoissant. Pour compléter le tableau, l'activité physique régulière favorise la confiance en soi. Les gens qui ont une plus grande estime d'eux-mêmes sont plus facilement portés vers le bonheur et gèrent mieux leur stress.

Le pot bientôt légal !



Le 17 octobre 2018, est la date officielle d'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis.

Possession du cannabis

Il est totalement interdit pour des personnes mineures de posséder du cannabis. Pour les autres, il sera possible de posséder 30g de cannabis séché ou son équivalent dans un lieu public.

Il est interdit de posséder du cannabis dans certains lieux, notamment certains lieux accueillant majoritairement des mineurs comme : les terrains, les locaux ou les bâtiments d'un établissement d'un service d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire ou secondaire et des services éducatifs pour les adultes en formation générale, ou les locaux ou les bâtiments d'établissement d'enseignement collégial, à l'exception des résidences pour étudiants. La possession est interdite sur les terrains et dans les installations d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie ; sur les terrains et dans les locaux ou dans les bâtiments utilisés pour la détention de personnes.

Culture du cannabis

Au Québec, il est totalement interdit de cultiver du cannabis à des fins personnelles. Vous ne pouvez pas non plus avoir une plante de cannabis chez vous.

L'usage du cannabis

Les règlements d'utilisation du cannabis sont les mêmes que ceux pour la cigarette, soit, il est interdit de fumer dans un lieu public, ainsi que dans un rayon de neuf mètres de toutes portes, prises d'air ou fenêtres qui peuvent s'ouvrir de la plupart des lieux fermés visés ainsi que des aires extérieures de jeux destinées aux enfants et qui accueillent le public, y compris les aires de jeux d'eau, pataugeoires et planchodromes. S'ajoute à cela, les terrains des établissements de santé et de services sociaux, les terrains des établissements collégiaux et universitaires, les pistes cyclables et les aires d'attentes. Il est évidemment interdit de fumer dans les voitures ou tout autres véhicules routiers, la loi sur le cannabis modifie le code de la sécurité routière en y instaurant une « tolérance zéro drogues » interdisant à toutes personnes de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle s'il y a quelque présence détectable de cannabis ou d'une autre drogue dans sa salive.

Vente de cannabis

La vente de cannabis aux personnes de moins de 18 ans est totalement interdite, de plus, aucun mineur ne peut être admis dans un point de vente de cannabis. Seule la Société québécoise du cannabis (SQDC) pourra vendre du cannabis au détail au Québec. Il ne sera pas permis d'acheter plus de l'équivalent de 30 grammes au cours d'une même visite. Les catégories de cannabis qui seront vendues sont le cannabis séché, l'huile de cannabis et du cannabis frais.

Points de ventes

Pour le moment, dans la région Mauricie-Centre-du-Québec, il y aura un point de vente à Drummondville et un à Trois-Rivières. Pour les personnes intéressées, des postes sont à combler dans ces succursales comme conseiller en succursale.

Pour plus d'information sur la légalisation du cannabis, consultez le site : encadrementcannabis.gouv.qc.ca.

ENVIRONNEMENT

Les sacs de plastique et le compost

Même si la saison chaude est presque terminée, et que la saison du compostage touche à sa fin, il est important de vous informer que lorsque vous faites du compost pour votre municipalité, vous ne devez pas utiliser de sac de plastique, même si celui-ci est indiqué qu'il est compostable.

La Régie de la Gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François n'accepte aucun sac de plastique pour le moment. Vous pouvez tout de même utiliser des sacs de papier avec l'intérieur glacé. Vous pouvez en acheter au Patrick Morin de Saint-François-du-Lac. Savez-vous que vous pouvez faire du compost sans utiliser de sac ? Non seulement c'est beaucoup plus économique, mais de cette façon, vous avez moins de questionnement à vous faire.



L'Halloween fait peur à l'environnement

L'Halloween a toujours été une fête que les enfants et plusieurs adultes adorent. Mais, comme toutes les fêtes, il y a eu un certain dérapage en matière de consommation. Pour cette raison, voici quelques pistes de solutions concernant les costumes et les décorations pour que cette fête soit plus écologique. Avec un peu d'imagination, on peut y arriver.

Les costumes

Plutôt que d'acheter un costume neuf, il sera certainement plus amusant et plus original de choisir une des options suivantes. En plus de réduire les emballages, vous réduisez les coûts et vous aurez un costume unique :

- ⇒ Louer un costume représente une excellente idée. Cela se fera à moindre frais et vous pouvez ainsi changer de costume chaque année tout en vous assurant d'avoir un impact écologique moindre.
- ⇒ Vous pouvez aussi en acheter de seconde main, soit en visitant des friperies, ou les ventes de débarras, ou en faisant des échanges avec des amis.
- ⇒ Créer votre propre costume et soyez créatif. Si vous manquez d'inspiration, vous pouvez faire des recherches d'idées sur Internet, visiter le site Pinterest, c'est une bibliothèque d'idée sans fin. Utilisez des vieux vêtements, draps, robes, nappes, boîtes en carton, que vous avez à la maison. Pour les personnes plus habiles en couture, vous pouvez modifier des costumes que vous avez déjà en votre possession.
- ⇒ Vous pouvez aussi utiliser des vêtements de couleurs unis et y ajouter des accessoires colorés bricolés, fixés avec des épingles à couche, les vêtements restent réutilisables pour la vie de tous les jours.

Une fois l'Halloween terminé, maximisez la durée de vie de vos costumes en les mettant disponibles pour vos enfants qui pourront jouer à se déguiser toute l'année, ou rapportez-les à un magasin d'occasion, ou vendez-les par Kijiji ou Les Pacs. Pour ce qui est du maquillage, vous pouvez en faire par vous-même en utilisant des produits que vous avez déjà à la maison tels que du sirop d'érable, de la farine ou de la fécule de maïs. Quelques recherches sur Internet vous aidera à trouver la meilleur recette de faux sang.

ENVIRONNEMENT

La décoration

Tout comme les costumes, il est facile de créer ses propres décorations, cela est non seulement écologique, mais c'est économique et très amusant. Vous pouvez en profiter aussi pour transformer cela en activité familiale. Vous pouvez facilement vous inspirer en faisant des recherches sur Internet et sur Pinterest. Fouiller dans votre bac de recyclage pour y trouver des objets qui se transformeront en merveilles d'Halloween. Il y a une multitude de façons de décorer avec des choses que l'on retrouve déjà à la maison. Vous pouvez utiliser des pots Masson pour faire des lanternes, réutiliser les décorations de l'année passée. Vous pouvez combiner des feuilles mortes et de vieux vêtements pour créer des personnages envoutants ou des épouvantails.

Pour ce qui est des citrouilles, réutilisez-les après la fête, non seulement sa chaire est excellente pour la santé, mais aussi les graines de citrouilles grillées constituent une excellente source d'oméga-3 et possèdent des vertus médicinales reconnues. Afin de garder la fraîcheur de la citrouille et de lui donner le plus de chance possible d'être consommée, il est préférable de creuser sa lanterne une ou deux journées d'avance et d'y intégrer une chandelle (naturelle ou LED) uniquement la journée des festivités.

Un dernier conseil, évitez de laisser tourner inutilement le moteur de votre véhicule au ralenti pendant la cueillette de friandises de vos enfants. Si possible, pourquoi ne pas faire la collecte en marchant et profitez du grand air ?

L'Halloween est une fête importante pour les enfants alors de les encourager à réfléchir eux aussi pour trouver divers moyens de créer des déguisements et des décorations tout en pensant à la planète est un bon moyen de leur montrer l'exemple.

Sources : <https://fr.eco-loco.ca/blogs/news/trucs-pratiques-halloween-ecologique>

<http://www.crecq.qc.ca/chroniques>

<http://vracenvironnement.org/wp-content/uploads/2014/10/guide-halloween-droit-logos.pdf>

<https://equiterre.org/geste/feter-lhalloween-autrement>



LOISIRS ET CULTURE

Quoi de neuf sous la couverture ?

L'actualité de votre bibliothèque
mabibliotheque.ca/cqlm

Nouveau portail Bibli & cie maintenant en ligne !

Accédez au site à <https://biblietcie.ca>. La principale nouveauté de ce site est de permettre aux non-abonnés de s'abonner directement en ligne pour accéder aux ressources numériques et à l'emprunt des livres et magazines numériques. La création du dossier se fait directement dans Symphony. L'abonné reçoit son numéro temporaire par courriel.

Livres usagés

Votre bibliothèque met en vente, à 1\$
Un merci tout particulier pour vos dons de livres.

Vous enrichissez notre collection !



Prochainement,
des troussees de stimulation à la lecture



Déjeuner Juste pour lire

Venez nous parler de vos lectures
Au restaurant Miss Délices à partir de 9h00 - ouvert à tous
Le coût du déjeuner est à vos frais

Rendez-vous suivants :

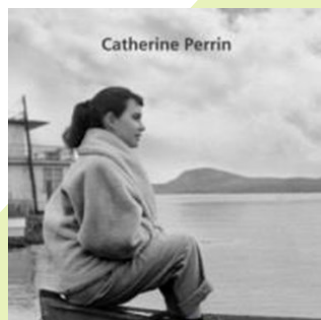
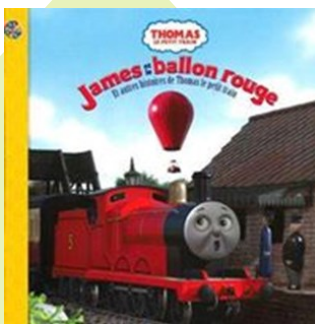
19 septembre

17 octobre

21 novembre⁸



Nouveautés de votre bibliothèque



Mardi : 19 h à 21 h
Jeudi et dimanche : 13 h à 16 h

Tél : 450-568-3500 (répondeur)
Courriel : biblio051@reseaubibliocqlm.qc.ca



LOISIRS ET CULTURE

Cours de mise en forme

Des cours de mise en forme ont débuté le 10 septembre dernier à l'Église du secteur Notre-Dame. Pour les personnes intéressées, il est encore temps de vous inscrire. Les cours ont lieu les lundis à 18 h 30. Pour information, contactez Suzanne au 450-568-2275.

De la Biodanza à Pierreville

La Biodanza est une démarche joyeuse, un chemin vers un mieux-être dans son corps, sa tête, son cœur, ses relations et dans sa vie. On vous propose une session de 10 séances qui invite à approfondir ce chemin sur le thème « *Accueillir notre splendeur* ».

Chaque semaine, se laisser porter par la musique, éveiller le plaisir de bouger, à travers des mouvements de vitalité, de détente, de sensibilité et de rencontre. Pratiquer la Biodanza nous offre la possibilité de pouvoir vivre de plus en plus notre vie à pleine capacité, nous permet de nourrir notre confiance et de nous aimer encore plus afin d'accueillir notre splendeur.

« Chacun fait selon ses possibilités dans la joie du moment présent, et dans le plaisir de bouger ensemble. » Accessible à tous et nul besoin de savoir danser. Sans chorégraphie, zéro performance, et 100 % Plaisir.

« Une invitation sur le chemin de la Biodanza pour laisser fleurir la joie en soi »

Horaire et tarif des séances

Les lundis 19 h 30 du 24 septembre au 26 novembre

Les jeudis 13 h 30 du 27 septembre au 29 novembre

Session de 10 séances au coût de 150 \$ (15 \$ la séance)

Lieu

238, Chenal Tardif à Pierreville. Les places sont limitées. Pour confirmer votre présence, ou pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Lucie Boisvert au 450-568-2319 ou par courriel à lucieboisvertbio@gmail.com. Vous pouvez aussi visiter la page Facebook Biodanza Lucie Boisvert.



Biodanza au rythme de la lune

Dimanche 14 octobre

10 h 30 à 16 h

« Marcher, danser dans la forêt »

Coût : 40 \$

Vendredi 26 octobre

19 h 30 à 22 h

« Œuvrer avec la vie »

Coût : 20 \$

Vendredi 23 novembre

19 h 30 à 22 h

« Rayonnez votre vérité »

Coût : 20 \$

COMMUNAUTAIRE

PAROISSE STE-MARGUERITE-D'YOUVILLE & MISSION D'ODANAK
COMMUNAUTÉS : ST-THOMAS-DE-PIERREVILLE, NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE ET ODANAK

Marcher avec Jésus

NOUVELLE DÉMARCHE

Ensemble, allons à la rencontre de Jésus

CATÉCHÈSE MARCHER AVEC JÉSUS POUR TOUTE LA FAMILLE DE 4 À 12 ANS

SACREMENT DU PARDON

PROFESSION DE FOI

PREMIÈRE COMMUNION

CONFIRMATION

RENCONTRES D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE DE 14H À 15H30
MARDI 2 OCTOBRE 2018 DE 19H À 20H30

AMENER CHÈQUIER ET PREUVE DE BAPTÊME SI BAPTISÉ À L'EXTÉRIEUR
POUR NOUS REJOINDRE

MARTIN 819-695-2140 OU SIMONNE 450-568-6699

Participation à 2 MESSES PAR ANNÉE

COMMUNAUTÉS CATHOLIQUES
ST-THOMAS-DE-PIERREVILLE, NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE, ODANAK

ACTIVITÉS

MESSE BÉNÉDICTION SACS D'ÉCOLE & ORGANISMES
ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE
23 SEPTEMBRE 11H00
OUVERT À TOUS

RANDONNÉE PÉDESTRE MONT HAM
LE 13 OCTOBRE DE 9H30 À 15H
OUVERT À TOUS / INFO MARTIN 819-695-2140

TU AS ENTRE 11 ET 16 ANS VIENS TU AS TA PLACE
19 SEPTEMBRE ÉGLISE NOTRE-DAME 17H30
SOUPER LASAGNE, FILM AU CHOIX DES JEUNES,
ACTIVITÉ SPORTIVE ET TEMPS DE SPIRITUALITÉ

MESSE ACTION DE GRÂCE.
ÉGLISE N-D-P 7 OCTOBRE 11H00
OUVERT À TOUS

CINÉMA À LA DÉCOUVERTE DE NOÉ
ÉGLISE N-D-DE-PIERREVILLE
18 OCTOBRE
18H30 À 20H30
OUVERT À TOUS

CINÉMA VERS BETHLÈEM
ÉGLISE N-D-DE-PIERREVILLE
16 NOVEMBRE
18H30 À 20H30
OUVERT À TOUS

VENDREDI 2 NOVEMBRE
TU AS ENTRE 11 ET 16 ANS VIENS TU AS TA PLACE
2 NOVEMBRE ÉGLISE NOTRE-DAME 17H30
SOUPER ET PARTY DE L'HALLOWEEN

SOUPER DES BIENFAITEURS
ÉGLISE N-D-P 27 NOVEMBRE 17H
CONTACTEZ SIMONNE G. 568-6699 AVANT LE 22 NOVEMBRE

VENDREDI 7 DÉCEMBRE JEUNES DE 11 À 16 ANS
SOIRÉE JEUNESSE ACTIVITÉS AUX CHOIX DES JEUNES
DE 17H30 À 21H30

KARAOKÉ CHANT DE NOËL
ÉGLISE N-D-P 11 DÉCEMBRE 18H30
OUVERT À TOUS

CHORALE PERSONNES ÂGÉES
RÉS. CÔTÉ 12 DÉCEMBRE 18H30
OUVERT À TOUS ET TOUTES

MESSE DE NOËL FAMILIALE
ÉGLISE N-D-P 24 DÉCEMBRE 16H30
VIENS CHANTER AVEC LA CHORALE / ACTEUR CRÈCHE VIVANTE
CONTACTEZ MARTIN 819-695-2140 OU SIMONNE 450-568-6699

Le Cercle des fermières du St-François-du-Lac

Avec l'arrivée de l'automne le Cercle de Fermières de St-François-du-Lac reprend ses activités. Mercredi 12 septembre dernier, s'est tenue leur première rencontre au sous-sol de la sacristie de l'église St-François-du-Lac. Au programme ; présentation du calendrier de l'année, choix des projets de tissage pour nos différents métiers, proposition d'ateliers réalisés sous la supervision de membres qui veulent partager leur savoir, adoption de la régie interne et des règlements de tissage qui régissent notre Cercle et local de tissage.

"Les Cercles de Fermières du Québec, est un organisme autonome sans but lucratif, apolitique regroupant les femmes tant du milieu rural qu'urbain, sans distinction de condition sociale, voué à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal".

Toute dame désireuse d'échanger, discuter sur des sujets variés peut se joindre à notre Cercle en se présentant lors de nos assemblées mensuelles les seconds mercredis du mois. L'abonnement comprend notre revue l'Actuelle traitant de sujets d'actualité reliés à l'engagement des Cercle de Fermières du Québec.

Pour contacter les membres du Conseil d'Administration Local:

Johanne Bégin	450-568-5524	vice-présidente
Martine Meynieu	450-568-2857	conseillère #1
Line Denoncourt	450-568-5050	secrétaire-trésorière



COMMUNAUTAIRE



MBJ-INFO

PAR STEPHANIE MARTEL COORDONNATRICE



L'ÉTÉ À LA MAISON DES JEUNES DU BAS ST-FRANÇOIS, UN MOMENT PARFAIT POUR AVOIR PLUSIEURS ACTIVITÉS À L'HORAIRE!
LE LOISIR EN MAISON DES JEUNES EST UN OUTIL DE TRAVAIL PRIMORDIAL. IL PERMET AUX JEUNES NON SEULEMENT DE CRÉER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À SON MILIEU, MAIS SURTOUT DE CRÉER UN LIEN DE CONFIANCE PARTICULIER AVEC NOS INTERVENANTS!



Les règles de la Vie

- ici, on s'aime
- Alors on se respecte
- ici C'est notre 2^e maison
- Alors, on ne la brise pas
- ici, on vit de beaux moments
- Alors, on la garde propre
- ici, on ne consomme pas
- ici, les ANIMS sont présents pour nous
- Pour qu'on vous aime

MANCHE	LUNDI	MARDI
		AIDE AUX DEVOIRS 18H00 À 18H30 LIBRE 18H30 À 21H00
MERCREDI	JEUDI	VENREDI
SOIRÉE SPORT 18H00 À 21H00	AIDE AUX DEVOIRS 18H00 À 18H30 PREVENTION ACTUALITE 18H30 À 21H00	LIBRE 18H00 À 22H00
SAMEDI	SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUS LES DETAILS. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINES HEURES D'OUVERTURE VARIES SELON LES SEMAINES! AU PLAISIR DE VOUS VOIR EN GRAND NOMBRE!	
LIBRE 13H00 À 16H00		



COMMUNAUTAIRE

Donnez une deuxième vie aux costumes d'Halloween !

jusqu'au 28 septembre :

Collecte de costumes en bon état
pour enfants ou adultes

début octobre :

Distribution de
costumes (gratuit)



81 rue Maurault, Pierreville



Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre

Vous êtes invités aux dîners communautaires animés, offert par le Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre. Les dîners sont au coût de 10 \$, incluant le repas et la conférence.

26 septembre : Centre communautaire de Saint-François-du-Lac est présentée la conférence *Le jour où j'ai compris qu'à trop aider, j'handicapais*. Vous avez jusqu'au 19 septembre pour vous inscrire.

24 octobre : Centre communautaire de Baie-du-Febvre est présentée la conférence *Les agressions sexuelles invisibles*. Vous avez jusqu'au 17 octobre pour vous inscrire.

21 novembre : Centre communautaire de Saint-François-du-Lac est présentée la conférence *Périmés mais mangeables*. Vous avez jusqu'au 14 novembre pour vous inscrire.

La situation des personnes âgées et vulnérables vous préoccupe?

Vous pouvez faire une différence dans la vie des gens en devenant bénévole pour les services de popote-roulante et d'accompagnement-transport. Si vous possédez une voiture et que vous êtes disponibles le jour, communiquez avec Alexandra Desplanches au 450 568-3198.



« Un pas pour moi, à la santé de tous »

Jacques Blain, le marcheur



FONDATION SANTÉ
Bécancour-Nicolet-Yamaska

Jacques Blain aime la marche. Ce « jeune homme » de 74 ans a donc décidé de donner libre cours à sa passion et de parcourir, en débutant le 13 août, une randonnée de 91 km sur une large portion du territoire couvert par la Fondation Santé Bécancour Nicolet Yamaska. Son objectif est d'amasser des fonds au profit de la Fondation tout en faisant la promotion des saines habitudes de vie.



L'activité se répartira en 7 étapes d'une moyenne de 13 km par jour non consécutifs, dépendant de la météo et de son agenda. Vous pouvez soutenir cette belle initiative en faisant un don en ligne sur le site de la Fondation au www.fondationsantebny.ca. Tous les montants, petits et grands, sont appréciés! Vous pouvez également suivre les péripéties de M. Blain en visitant sa page Facebook et visionner la vidéo promotionnelle de l'activité à https://youtu.be/gAjhJUWnw_4.

La Fondation est fière que M. Blain relève ce beau défi de 7 jours de marche en son nom. Soyez généreux et adoptons tous ensemble de saines habitudes de vie, et la marche étant un des moyens les plus accessibles et profitables pour une bonne santé physique et psychologique.

FADOQ Club de Pierreville

Le 12 septembre dernier, la FADOQ Club de Pierreville réunissait une soixantaine de personnes lors d'une épluchette de blé d'Inde dans le cadre de la période de renouvellement des cartes de membres et des nouvelles adhésions au coût de 25 \$, pour les gens de 50 ans et plus.

Grâce à de nombreux bénévoles pour la tenue de l'activité et à la générosité de nos maraîchers, la Ferme des Ormes et la ferme Jean-Yves Gamelin, les participants ont pu déguster un maïs des plus délicieux ! Les ingrédients de base étaient au rendez-vous : belle température, ambiance chaleureuse, bonne humeur, anecdotes savoureuses, retrouvailles joyeuses, dans un décor idéal, près de l'Hôtel de ville de la Municipalité ; tout était en place pour qualifier l'événement de réussite !

La visite de deux candidats pour les prochaines élections est venue « chatouiller » la fibre citoyenne des membres ; Madame Marie-Claude Durand et Monsieur Donald Martel ont invité les électeurs à exercer leur droit de vote le 1er octobre prochain.

La prochaine activité du Club FADOQ se tiendra à la salle Renaud-Baril le 10 octobre prochain : un déjeuner au coût de 3 \$ pour les membres et 5 \$ pour les non-membres. Réservation nécessaires. On vous y attend.

octobre 2018

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1 	2 	3	4 	5	6
7	8 	9  Conseil 	10 	11	12	13
14	15	16 	17  Déjeuner juste pour lire	18  Collecte des encombrants 	19	20
21	22	23 	24 	25	26	27
28	29	30 	31			

novembre 2018

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1 	2	3
4	5	6 	7 	8	9	10
11	12  Conseil	13 	14	15 	16	17
18	19	20  Pierrepont	21  Déjeuner juste pour lire	22	23	24
25	26	27	28	29 	30	